

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°91-247 du 31 Octobre 1991

portant nomination du Secrétaire
Général et des Secrétaires Généraux
Adjoints du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant Composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la Composition du Cabinet du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition du Président de la République ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 Octobre 1991 ;

D E C R E T :

Article 1er.- Monsieur Lambert IDJIDINA est nommé Secrétaire Général du Gouvernement.

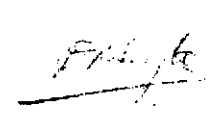
Article 2.- Monsieur Adrien G. BOTCHEKON est nommé Premier Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement.

Article 3.- Monsieur Démonlé Issa MOKO est nommé Deuxième Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement.

Article 4.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 31 OCTOBRE 1991

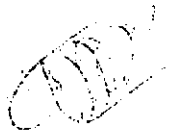
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

..../....

De la

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général de la Présidence de la
République,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 ME/SGPR 4 SGG 4 MF 2 Autres Départe-
ments 9 Autres Ministères 6 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3
GCONB 1 UNB-FASJEP 2 BN-DAN 2 Intéressés 6 JORB 1.-